

de musique et surtout de pianos Sohmer, et on a affirmé, mais cela demande confirmation, que les fabricants du piano Sohmer souscrivirent un montant pour faire accoler le nom très connu de leur firme au parc qui débutait.

Nous avons résumé la carrière du notoire Ernest Lavigne dans le *Bulletin* de 1933, (pp. 8-10), mais il restera à dire un mot sur le parc qu'il sut rendre populaire au meilleur sens du terme.

E.-Z. MASSICOTTE

LA FAMILLE HENEY

Dans l'ouvrage du juge E. Fabre Surveyer et de Francis-J. Audet, *Les Députés des Trois-Rivières, 1792-1808*, une malheureuse coquille typographique, en note, page 69, me fait dire que Marie-Charlotte-Véronique Heney, épouse en premières noces de Pierre André Godefroy de Tonnancour et en secondes noces de Henry Blackstone, fils du grand jurisconsulte anglais, ne serait pas la fille, comme ces deux auteurs l'ont écrit dans le texte de leur travail, mais bien la soeur de Hugues Heney III. Les faits rendent la chose impossible. Il semble que l'épouse de Blackstone, née Heney, était plutôt la tante de Hugues Heney III, tel que je l'ai écrit dans *les Cahiers des Dix*, volume I, 1936, page 223.

Ce qui a prêté à cette erreur trop souvent répétée, c'est qu'il y eut, de pères en fils, trois Hugues Heney. Et comme l'on n'a pas encore établi de façon sûre la filiation de cette famille, le problème est resté jusqu'à ce jour assez compliqué. Nous allons tenter de l'éclaircir à l'aide des actes de l'État civil et des archives.

Le premier Heney qui vint au Canada était Irlandais et se nommait Hugues (1). Il épousa aux environs de 1765 une Canadienne-française, Marie-Madeleine Le Paillieur, née à Montréal le 14 juillet 1734, fille de Charles-René Le Paillieur et de Madeleine Le Normand.

De ce mariage sont nés plusieurs enfants, dont :

1.—*Job-Guillaume*, né à Lachine le 8 juillet 1766.

2.—*Hugues*, deuxième du nom, né probablement à Lachine en 1768; il épousa à Montréal, le 26 novembre 1787, à l'âge de dix-neuf ans, Marie-Thérèse Foretier, elle-même âgée que de seize ans seulement, fille de Pierre Foretier, juge de paix, et de Thérèse Legrand. Elle mourut à Montréal très tôt, en 1790.

3.—*Marie-Charlotte-Véronique*, née à Lachine le 20 novembre 1770; elle épousa: 1° à Montréal, le 19 juillet 1787, Pierre-André Godefroy de Tonnancour, né aux Trois-Rivières le 6 septembre 1752 et décédé au même endroit le 23 mars 1798; 2° aux Trois-Rivières, le 22 juillet 1801, Henry Blackstone, né en Angleterre en 1763 et pour lors shérif aux Trois-Rivières. Il mourut à Québec le 2 février 1825. Sa veuve, judiciairement séparée de Blackstone, depuis 1816, à cause des mauvais traitements qu'il lui infligeait, lui survécut et mourut aux Trois-Rivières le 13 juin 1845.

Du mariage Hugues Heney II et Marie-Thérèse Foretier est né à Montréal, le 9 septembre 1789, un fils unique aussi prénommé *Hugues*, troisième du nom, qui épousa en 1817, sa cousine germaine, Marie-Léocadie Foucher, née à Montréal le 28 janvier 1797, fille du juge Louis-Charles Foucher et de Marie-Elisabeth Foretier.

Hugues Heney III fut avocat, député de Montréal de 1820 à 1832 et grand voyer pour le district des Trois-Ri-

(1) Écrit "Hugues" et non "Hughes" dans les registres. Notes de M. Jean-Jacques Lefebvre, des Archives judiciaires de Montréal.

vières de 1832 à 1841. Il mourut aux Trois-Rivières le 13 janvier 1844.

Hugues Heney III et Marie-Léocadie Foucher eurent sept enfants, dont :

1.—*Louis-Hugues*, né à Montréal le 14 novembre 1818, qui eut pour parrain son grand-père, le juge Louis-Charles Foucher. Il mourut à Montréal le 7 juillet 1819.

2.—*Marie-Charlotte*, née à Montréal le 4 septembre 1821 et qui mourut aux Trois-Rivières le 17 mai 1847.

Ce n'est assurément pas cette Marie-Charlotte qui put épouser Henry Blackstone en 1801, comme le disent, par distraction sans doute, le juge E. Fabre Surveyer et Francis-J. Audet, mais bel et bien Marie-Charlotte-Véronique, tante de son père Hugues Heney III.

L'acte de sépulture de cette dernière se lit d'ailleurs comme suit, au registre des Trois-Rivières: "Le seize juin mil huit cent quarante-cinq, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Dame Charlotte-Véronique Heney, décédée le 13 de ce mois, à l'âge de soixante-quatorze ans et sept mois, veuve de feu Henry Blackstone, ancien shérif" (2).

GÉRARD MALCHELOSSE

L'ARTISTE WALKER

Avez-vous connu l'artiste montréalais Walker qui illustra des brochures, des programmes, des guides, des annuaires durant cinquante ans? Cette question nous a été posée

(2) *Les Cahiers des Dix*, vol. 1, pp. 223, 224; vol. 6, p. 181; Francis-J. Audet, *Les Députés de Montréal, 1791-1867*, pp. 92-94, 153; P.-G. Roy, *La Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 59.

gue anglaise d'une certaine valeur et il paraît avoir eu bonne clientèle. Il décéda au mois de juin 1899, âgé de 68 ans. Le défunt aurait donc commencé sa carrière à l'âge de 21 ans, puisqu'il paraît dans le "Directory" de 1852. Cependant, dans certaines réclames on disait qu'il avait débuté en 1859 et dans d'autres en 1850. Ces dates doivent être erronées et jusqu'à preuve du contraire, il faut s'en tenir à ce que nous apprennent les sources que nous avons signalées.

E.-Z. MASSICOTTE.

QUELQUES VIEILLES FAMILLES

Martin Grouvel et Marguerite Aubert — D'après la *Relation des Jésuites*, Martin Grouvel débarqua à Québec, en même temps que Jean Côté, le 20 juillet 1635; il y épousa Marguerite Aubert, quatre mois plus tard, le 20 novembre. L'acte de mariage en question ne donne malheureusement pas la filiation de ces époux, et ceux-ci n'avaient pas de contrat de mariage. L'acte de mariage de Michel Filion et de Marguerite Aubert, *veuve de Martin Grouvel*, ne nous renseigne pas davantage sur le compte de cette dernière. Mgr Tanguay n'a pas retracé l'acte de sépulture de Martin Grouvel et de Marguerite Aubert. On sait par la *Relation et le Journal des Jésuites*, et par les actes des notaires, qu'il était capitaine de barque et qu'il se noya, en 1660. En tous cas, il mourut entre le 6 août 1660, alors qu'il donna quittance au Père Ragueneau, jésuite, et le 22 septembre 1661, date du contrat de mariage de Marguerite Aubert, *veuve de Martin Grouvel*, avec Michel Filion (greffe Audouard).

D'après Mgr Tanguay, Marguerite Aubert aurait été la fille de Claude Auber, notaire (Vol. I, p. 232); ou de François Aubert et d'Anne Fauconnier (Vol. I, p. 14).

Né vers 1614, d'après l'âge indiqué dans son acte de sépulture, le notaire Claude Auber avait à peine sept ans

de plus que Marguerite Aubert, laquelle serait née, vers 1621, d'après le recensement de 1666, et même quelques années plus tôt, selon les recensements de 1667 et 1681. On verra plus loin qu'elle avait dû naître, vers 1621. Quoiqu'il en soit, il est évident qu'elle ne pouvait être la fille de Claude Auber, d'ailleurs arrivé au pays, près de quinze ans après elle.

François Hébert et Anne Fauconnier — Marguerite Aubert et Jeanne Aubert (épouse de Jacques Dubois), que Mgr Tanguay mentionne comme les deux soeurs (Vol. I, p. 14), ne pouvaient, non plus, être les filles de François Aubert et d'Anne Fauconnier. En effet, *Anne Fauconnier, décédée à l'Ange-Gardien, le dernier jour de novembre 1676, était la femme de François Hébert* (voir Tanguay, Vol. I, p. 302), et non pas de François Aubert. Ces deux femmes ne pouvaient pas davantage être issues du mariage de ce François Hébert avec Anne Fauconnier, parce qu'éventuellement, si Marguerite Aubert (ou Hébert), l'aînée des deux enfants, était née vers 1621, Anne Fauconnier, la mère, aurait dû naître, en 1607 au plus tard, de sorte que cette dernière aurait eu au moins 57 ans, lors de la naissance du dernier de ses enfants, retracés par Mgr Tanguay, c'est-à-dire : *Jacques Hébert, âgé de six jours, qui fut baptisé au Château-Richer, le 9 juin 1664*. Par suite, François Aubert doit être éliminé complètement — il n'a pas existé.

Disons en passant que, selon le *vieux registre des confirmés, au Château-Richer, le 2 février 1660* (1), ce François Hébert venait de la paroisse du Bourg-Dun, archevêché de Rouen.

On lit dans l'inventaire des biens de *feu Anne Fauconnier et de François Hubert LeCompte de Roussy*, en date du 13 décembre 1677 (greffe Vachon), que leur contrat de mariage avait été fait sous seing-privé, au Mont-du-Malade, commune de Saint-Aignan, à Rouen, le 8 septembre

(1) *B. des R. H.*, vol. XLVII, p. 139, etc.

1643. — Veuf d'Anne Fauconnier, François Hébert paraît avoir convolé en secondes noces avec Jeanne Morineau, veuve de Pierre Petit, *de l'évesché de Beauvais* (1). Il passa du moins un contrat de mariage avec cette personne, le 2 novembre 1678 (greffe Auber). Mgr Tanguay n'a pas retracé ce second mariage éventuel, non plus que les sépultures de François Hébert (ou Hubert) et de Jeanne Morineau.

Jacques Lehoux et Jeanne Jahan — Au contrat de mariage de Michel Fillion avec Marguerite Aubert (22 septembre 1661, greffe Audouard), on écrit que *Jean Lehoux*, présent audit acte, est le *frère maternel de la future épouse, native de la province du Perche, diocèse de Saiz*. Il s'agit ici de Jean Lehoux, fils de Jacques. Mgr Tanguay mentionne ce dernier sous le double prénom de *Jean-Jacques* (Vol. I, p. 373), sans doute parce qu'on lui a donné le prénom de *Jean*, au lieu de Jacques *Lehousc*, dans l'acte de sépulture de *sa veuve, Jeanne Jehan, âgée d'environ 80 ans, décédée, le 11 décembre 1682*, et inhumée au Château-Richer (et non pas à Québec, comme le mentionne notre généalogiste). Partout ailleurs, ce colon est désigné sous le simple prénom de Jacques. Il est vrai, cependant, que nous n'avons pu retracer à Québec et dans les environs, son acte de sépulture, que Mgr Tanguay rapporte pourtant à la date du 16 février 1680, à Québec. Né en 1573, sans doute d'après l'âge indiqué dans cet acte de sépulture, Jacques Lehoux aurait donc eu 107 ans, à sa mort, en 1680, soit sept ans de plus que lui donnaient les recensements.

Encore d'après Mgr Tanguay, notre Jean Lehoux (1631-98) serait le fils de ce Jacques Lehoux, *charbonnier et habitant de Beauport*, au recensement de 1666, et de cette Jean-Jahan (*Hamel*, au recensement de 1666), nés respectivement, vers 1580 et 1606, d'après les recensements de 1666 et 1667. Mais le *vieux registre des confirmés*, dont il a été question ci-haut (1), dit que *Jean Lehoux* était le *fils de Jacques Lehoux et d'Aliénor Chaline*, tous deux (père

et fils), de la *paroisse de la Ventrouze, évêché de Chartres*. Comme Jean Lehoux fils, né vers 1632, et Marguerite Aubert, née vers 1621, étaient frère et soeur utérins, il s'ensuit que celle-ci était la fille d'un (défunt) nommé Aubert et de feu Aliénor Chaline. L'acte de mariage de notre Jean Lehoux, avec Elisabeth Drugeon, *nièce de Paul de Rainville*, à Québec, le 16 octobre 1659, dit bien qu'il était fils de Jacques Lehoux, mais il ne fait aucune mention de la mère. Ces époux n'avaient malheureusement pas de contrat de mariage, de sorte que nous ne pouvons confirmer la chose par ces moyens. Mais le Père Archange Godbout a retracé à la Ventrouze (Orne), au Perche, à la date du 9 février 1633, le mariage de *Jacques Lehoux, père de Jean, avec Léonaire Chalme (ou Chaline), veuve de Guillaume Aubert* (2). Le recensement de 1666, qui donne 29 ans à Jean Lehoux fils, devait faire erreur, car cela reporte à 1637 l'année de sa naissance, tandis que les recensements de 1667 et 1681 le font naître en 1632. Il a plutôt dû naître à la fin de 1633, en France, puisqu'on n'a pas retracé son acte de naissance au Canada, où ses parents étaient apparemment arrivés en 1635. — D'après Mgr Tanguay, Jacques Lehoux avait aussi une fille, Françoise Lehoux, née vers 1626, selon le recensement de 1666 et d'après son acte de sépulture, ou peut-être une couple d'années plus tôt, si on se base sur les recensements de 1667 et 1681. Celle-ci, qui devint la femme de Robert Paré, à Québec, en 1653, était cependant la fille de Jacques Lehoux et de *Marie Meilleur*. Jacques Lehoux père se serait donc marié au moins trois fois, en France, avant son départ pour le Canada: 1° avec Marie Meilleur, avant 1625, de qui il aurait eu une fille, Françoise Lehoux (1625-85); 2° avec Aliénor (ou Léonaire) Chaline (ou Chalme) veuve de Guillaume Aubert — mère de Marguerite Aubert — en 1633, qui lui donna un fils, Jean Lehoux (1633-98); et enfin, avec Jeanne Jahan (1606-82) entre 1633 et 1635, qui serait vraisemblablement arrivée au pays avec lui, en 1635. — Quant au nommé Joseph Lehoux, époux de Marie-Madeleine Lefebvre, que Mgr Tanguay mentionne aussi comme le fils de ce

(2) Ibid, XLV (1939), p. 6.

même Jean-Jacques Lehoux (Vol. I), il ne faisait pas partie de cette famille (Voir Tanguay, Vol. V, p. 305).

Nous venons de dire que Jacques Lehoux et Jeanne Jahan, sa femme, avaient dû débarquer à Québec, en 1635. C'est évidemment par déduction que nous en arrivons là. En effet, puisque Marguerite Aubert, orpheline de père et mère, était arrivée à Québec, âgée tout au plus de 14 à 15 ans, et non mariée, peut-on supposer qu'elle serait venue seule? Françoise Lehoux, qui était alors âgée d'environ 10 ans, et Jean Lehoux, son frère de père, qui avait à peine 2 ans, tous deux issus des deux précédents mariages de notre colon, étaient évidemment aussi arrivés avec leur père, remarié à Jeanne Jahan.

Il est vrai que nous ne retraçons la famille Lehoux au Canada, qu'à partir de 1653, lors du mariage de Françoise Lehoux avec Robert Paré, et que nous n'avons pu relever aucun acte de concession à Jacques Lehoux père, ni aucune autre mention de la famille dans les titres des actes notariés, avant le 15 juillet 1657 (greffe Badeau), date d'une concession de Charles Aubert de la Chenaye, à Jean Lehoux fils, mais cela ne prouve pas grand chose. Pourquoi Jacques Lehoux aurait-il attendu dix-huit ans pour venir rejoindre au Canada la fille, issue d'un précédent mariage de son avant-dernière épouse? On sait aussi que Noël Juchereau, qui assista au mariage de Jacques Lehoux, à la Ventrouze, le 9 février 1633 (2), était venu au Canada, l'année précédente, dans l'intérêt des *Cent Associés*. N'est-ce pas lui qui fit venir Lehoux au Canada pour le compte de la *compagnie*? Ceci expliquerait pourquoi on ne retrace pas de concession à son nom, étant donné qu'il n'aurait pas été cultivateur lui-même.

Jean Buisson et Jeanne Aubert — Jeanne Aubert (épouse de Jacques Dubois?) que Mgr Tanguay dit être née, en 1642, en s'appuyant sur l'âge indiqué dans son acte de sépulture, à Batiscan, le 8 décembre 1687, ne pouvait

être la soeur de Marguerite Aubert, comme il le mentionne (Vol. I, p. 14), parce que — nous l'avons vu — le père de Marguerite Aubert était mort depuis au moins neuf ans, lors de la naissance de cette Jeanne Aubert.

Une *Jeanne Aubert*, fille de *Pierre et de Judith Aunion*, de *Saint-Etienne-du-Mont de Paris*, avait passé un contrat de mariage, le 20 novembre 1669, avec Jean Buisson en présence de M^e Severin Ameau, notaire, aux Trois-Rivières (Tanguay, Vol. I, p. 95). N'est-ce pas plutôt cette *Jeanne Aubert*, âgée de 45 ans, qui décéda à *Batiscan*, le 8 décembre 1687, et sur le compte de laquelle on ne donne pas plus de précision dans son acte de sépulture? Elle aurait eu 27 ans, lors du contrat en question, qui paraît d'ailleurs ne pas avoir eu de suite.

Jacques Dubois et Jeanne Aubier — Mgr Tanguay a confondu un nommé Dubois, chirurgien, qui vivait à Montréal, entre 1658 et 1663, et qui mourut avant 1664 (3), avec Jacques Dubois, marchand, des Trois-Rivières. En effet, les trois naissances d'enfants, à Québec, et la sépulture de l'un d'eux, à Beauport, en 1682, 1683 et 1684, qu'il mentionne comme les enfants de *Jacques Dubois, chirurgien, b. 1645 et de Jeanne Aubier, b 1642, fille de François* (Vol. I, p. 204), étaient issus de Jacques Dubois, pour lors, marchand, de Québec, et de Jeanne Aubier, son épouse. Il est vrai que Charles Aubert de la Chesnaye avait été parrain d'un enfant de cette famille, mais il n'y a pas le moindre doute que le nom de la mère était bien *Aubier*, comme le prouvent d'ailleurs les *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain*. Et si on se reporte à cette même source d'information, on constate, en outre, que le nom de Jacques Dubois y apparaît, d'abord, en 1675, comme marchand, de LaRochelle, puis en 1678, comme marchand, mais sans mention de domicile; et enfin de 1692 à 1695, comme marchand, des Trois-Rivières; alors que, cette année-là, Jeanne Aubier, sa femme, s'y trouve aussi mentionnée. — Incidemment, cela prouve que la sépulture de Jeanne Aubert, à Batiscan, en 1687, dont il a été question ci-haut, ne peut se rapporter à l'épouse de Jacques

(3) Ibid, XXVII, p. 41 (E.-Z. Massicotte).

Dubois. Nous laissons à un autre le soin d'établir si les *trois enfants de Jacques Dubois, brûlés dans l'incendie de la maison, et inhumés à Montréal, le 29 janvier 1679* (sans plus de précision), étaient ceux de ce marchand. Nous sommes cependant portés à croire qu'il en était bien ainsi.

C'est à ce *Jacques Dubois, marchand de la ville des Trois-Rivières*, que fut concédé, le 27 juillet 1691, le fief Sainte-Marguerite, situé à cet endroit; saisi, neuf ans plus tard, le 9 juin 1700, au profit de Charles Aubert de la Chesnaye et de Jean Gobon, marchand, de Québec (4).

Une fille de Jacques Dubois et de Jeanne Aubier — Jeanne Dubois, qui avait été baptisée à Québec, le 21 juin 1683 — était devenue la femme de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, aux Trois-Rivières, le 23 novembre 1698. Madame de Rouville décéda moins de dix-sept mois après son mariage, et fut inhumée dans cette paroisse, le 3 (et non pas le 13) mai 1700. Elle n'avait pas eu d'enfant.

Après tant de deuils — Jacques Dubois et Jeanne Aubier avaient perdu au Canada cinq de leurs six enfants — et à la suite de revers de fortune, ce couple a dû retourner en France, avec le seul enfant qui leur restait, Jean Dubois, qui avait été baptisé à Québec, le 28 juillet 1684, car Mgr Tanguay ne fait aucune mention d'eux.

Jacques Dubois et Catherine Vieillot — Le recensement de 1666 mentionne un nommé *Jacques Dubois, âgé de 23 ans, domestique, engagé chez Louis Cédilot*, mais il ne peut s'agir du marchand, dont il vient d'être question. En effet, ce Jacques Dubois, âgé de 23 ans, en 1666, paraît avoir passé un contrat de mariage, le 17 juillet 1667 (greffe Gilles Rageot), mais qui n'eut pas de suite, sous la désignation suivante: *Jacques Desbois, fils de Pierre et de Jeanne, de la paroisse de Saint-Vivien de Neuil, diocèse dangoulesne*, avec une fille du roi — *Marie Girard, fille de Pierre et de Catherine Monnier, vivant, de la paroisse de Notre-Da-*

(4) Inventaire des Concessions en fief et seigneurie, vol. III, p. 186 (Pierre-Georges Roy).

me Lagrand, de la ville et évêché de Niort. C'est évidemment ce même colon qui contracta mariage à Québec, le 18 octobre 1667: Jacques Dubois, fils de Jacques et de Jeanne, de la paroisse de Saint-Vivien, du bourg de Nevil, évêché d'Angoulesne, avec Catherine Vieillot (5), fille de François et de Catherine, de la paroisse de Saint-Vivien, en la ville de Rouen (Tanguay, Vol. I, p. 204). Ce Jacques Dubois, décédé de mort subite, à l'âge d'environ 35 ans, le 15 mars 1675, et inhumé deux jours plus tard, dans le cimetière de Saint-Paul de l'Île-d'Orléans, du côté du sud, c'est-à-dire Saint-Laurent, I. O., correspond bien à notre colon de 23 ans au recensement de 1666.

Michel Filion et Marguerite Aubert — Peu après son arrivée au Canada, Michel Filion, fils d'André Filion et de feu Gabrielle Senlet (Sanlerg, au contrat de mariage déjà cité), de la paroisse de Saint-Germain de l'Auxerois, de Paris, épousa, à Québec, le 26 septembre 1661, Marguerite Aubert, veuve de Martin Grouvel. Nous avons vu qu'elle était la fille de feus Guillaume Aubert et Aliénor (ou Léonaire) Chalme (ou Chalme), du diocèse de Sée, au Perche.

Marguerite Aubert avait alors environ 40 ans, et elle n'eut pas d'enfant de ce second mariage, pas plus qu'elle n'en avait eu avec Grouvel. L'enfant que Mgr Tanguay fait naître du mariage Filion-Aubert était issu d'un autre couple, dont il sera question ci-après.

C'est à Beauport et non à Batiscan, comme l'indique Mgr Tanguay (Vols. I, p. 232, et IV, p. 26), que mourut le notaire Michel Filion, âgé d'environ 60 ans, le 6 juin 1689. Si l'on tient en outre compte de l'âge qu'on lui avait donné aux recensements de 1666 et 1667, il avait dû naître entre 1629 et 1632.

Michel Filion, notaire, n'avait pu convoler en second mariage, en 1667 ou plus tard, avec Anne d'Anneville, com-

(5) Elle décéda avant le 30 juin 1693, d'après les *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain*, vol. III, p. 746.

me le mentionne Mgr Tanguay, parce que Marguerite Aubert, sa première épouse, vivait encore, lors du recensement de 1667, qui lui donne 48 ans, et de celui de 1681, où on la dit âgée de 65 ans. Elle survécut même à son mari. *Marguerite Aubert, veuve de Michel Filion*, fit, en effet, donation, à l'Hôpital Général de Québec, le 22 avril 1693, (greffe Genaple). Comme elle était alors âgée de 72 ans, c'est là qu'elle dût décéder.

Antoine Filion et Anne d'Anneville — Cette Anne d'Anneville, dont il vient d'être question, était évidemment arrivée au pays, en 1665 au plus tard, avec Antoine Filion, son mari, Gabrielle d'Anneville, sa soeur, et Marguerite LeRoy, leur mère, alors veuve de Brice d'Anneville, de Saint-Eustache de Paris. Ces deux dernières contractèrent mariage à Québec, le même jour, 27 juillet 1665.

Jean-Baptiste Filion, baptisé à Québec, le 17 juillet 1666, et inhumé au même endroit, le 16 octobre suivant, n'était pas le fils du notaire Michel Filion et de Marguerite Aubert, comme l'indique Mgr Tanguay, mais d'Antoine Filion et d'Anne d'Anneville. Mgr Tanguay mentionne, en outre, un fils, issu du second mariage présumé de Michel Filion avec Anne d'Anneville. Baptisé à Québec, sous le prénom de Jean, le 1er novembre 1667, cet enfant est pourtant aussi dit fils d'Antoine (et non pas de Michel) Filion et d'Anne d'Anneville. Cependant, lorsque ce fils se marie, également à Québec, avec Françoise Senard-Simard, le 6 juin 1695, soit près de vingt-sept ans après la mort de son père, on le dit alors *fils de feu Michel Filion et d'Anne d'Anneville*. Antoine-(Michel) Filion, son père, avait dû décéder entre 1667 et 1669, puisqu'*Anne d'Anneville, veuve d'Antoine Filion*, convola en secondes noces, à Québec, le 28 novembre 1669, avec Jean-Baptiste Charon-dit-Laferrière. Elle décéda apparemment après 1695 (Tanguay, Vol. I, pp. 18, 116 et 157).

(6) *La Famille Godefroy de Tonnancour*, par Pierre-Georges Roy.

Michel Filion (Feuillon) et Louise Bercier — Tout ceci nous a conduit au cas de *Michel Feuillay*, à qui on donna 36 ans, au recensement de 1666, et qui y était inscrit avec les *volontaires non encore mariés ou mariés en France*. N'est-ce pas ce même personnage que Mgr Tanguay mentionne (Vol. I, p. 230), sous le nom de *Michel Feuillon* (b. 1639), marié avant 1669, avec *Louise Bercier* (b. 1649); et (Vol. IV, p. 26), sous *Michel Filion*, époux de *Louise Bercier*, qui étaient apparemment établis dans les environs de Boucherville, vers 1702? Cette Louise Bercier n'était-elle pas la fille, ou la soeur, de Louis Bercier, époux d'Anne Cauchet, de Batiscan (Tanguay Vols. I, p. 42, et II, p. 223)?

Marin Boucher et Périnne Malet — *Périnne Malet*, confirmée en 1660 (1), fille de Pierre et de Jacqueline Léger, de la paroisse de Courgeout, évêché de Sez, n'était-elle pas l'épouse de Marin Boucher, veuf de Julienne Barry, remarié à Périnne Malet et demeurant au Château-Richer, dont le propre fils, Louis-Marin Boucher-Beaubuisson, avait été confirmé à Québec, à l'âge de 29 ans, le 10 août 1659?

François Daneau (1641-87) — Ce *François Daneau*, habitant de l'Île d'Orléans, fils de feu Nicolas Daneau et de Gillette Regand, de la paroisse Saint-Léger, en la ville de Coignan (Cognac), évêché de Xaintes, qui passa contrat de mariage, le 24 octobre 1669 (greffe Becquet), avec Françoise Desportes, qui devint la femme de Pierre-André Renault, quelques semaines plus tard, n'était-il pas le même individu qui fut inhumé, à Saint-François, I. O., le 25 novembre 1687, sous les noms de François Daniau (né vers 1641 — Tanguay, Vol. I, p. 156)?

Jean-Baptiste Godefroy de Linctot fils — On perd la trace du plus jeune des enfants de Jean-Baptiste Godefroy de Linctot et de Marie LeNeuf du Hérisson, qui avait été baptisé aux Trois-Rivières, le 1er avril 1658, sous les prénoms de Jean-Baptiste. On sait, cependant, qu'il vivait en-

core, en 1681 (6). — Nous trouvons à la date du 23 octobre 1681 (greffe Becquet), une donation à cause de mort seulement et pourvu qu'alors il n'y ait aucun enfant né en légitime mariage, dudit *Jean-Baptiste Godefroy* (célibataire, alors âgé de 23 ans), *demeurant à Québec*, étant sur le point de *partir en Acadie*, où il a l'intention de se fixer, à *Barbe Godefroy, sa nièce, fille d'Amador Godefroy sieur de Saint-Paul* (présent) *et de feu Magdeleine Jutra*.

Charles Sevestre et Marie Pichon — Charles Sevestre, parfois dénommé *Sylvestre*, et Marie Pichon (ou Plichon), sa femme, née vers 1600, qu'il avait épousée en France, peu avant 1632, ont dû arriver à Québec, en 1636, avec leurs deux enfants Denyse (1632-1700), âgée d'environ quatre ans (d'après l'âge qu'on lui donne à sa confirmation, en 1659); et Marguerite (1635-1720), qui devait avoir environ un an (d'après le recensement de 1666). Trois autres enfants, issus d'un précédent mariage de ladite dame Pichon avec feu Philippe Gautier-de-Comporté, de Saint-Etienne-du-Mont de Paris, avait évidemment suivi leur mère: 1° Charles Gautier-dit-Boisverdun (1627-1703), âgé d'environ 9 ans (d'après l'âge indiqué à sa confirmation, en 1659); 2° Guillaume Gautier-de-la-Chenaye, qui décéda en 1657; et enfin: 3° Catherine Gautier, née apparemment vers 1625. — *Charles Sevestre, lieutenant particulier civil et criminel en la sénéchaussée de Québec*, décéda à Québec, où il fut inhumé, le 9 décembre 1657. Marie Pichon, veuve de Charles Sevestre, fut inhumée au même endroit, le 4 mai 1661. Leurs deux fils décédèrent célibataires, la même année que leur mère: Ignace (1636-61); et Charles (1646-61), noyé à Montréal. Là s'éteint donc cette famille Sevestre au Canada. — Une déclaration du 13 avril 1658 (greffe Peuvret), nous renseigne davantage sur cette famille: Charles Sevestre père, dont il vient d'être question, Jacques Sevestre (1614-85), célibataire, son frère, qui avaient dû arriver ensemble à Québec, et Louis Sevestre, ce dernier, *libraire à Paris, demeurant, rue Meurier, avec Françoise Dupille, sa femme, étaient les fils de Charles Sevestre*, probablement aussi de Paris, et non d'Etienne, comme le men-

tionne Mgr Tanguay. Charles Sevestre père devait être décédé, lorsque ses fils vinrent s'établir dans la Nouvelle-France, en 1636, avec leur mère, *Marguerite Petitpas (mère de M. Sevestre)*, qui mourut en sa cabane, au Cap-Diamant, le 13 septembre 1640. Un autre de ses fils, Etienne Sevestre, apparemment célibataire, s'était noyé avec Adrien d'Abancour, le 2 mai précédent (1640), dans les îles, où ils étaient allés chasser (entre Montmagny et la Grosse-Ile). — Un acte de Piraubé (marché de génisses), en date du 30 juin 1640, prouve qu'un frère de Charles, Jacques, Louis et Etienne Sevestre, nommé Thomas (que Mgr Tanguay ne mentionne pas), était aussi apparemment arrivé au pays avec ses frères. — Le nommé *Michel-Jean Sylvestre*, qui fut inhumé à Montréal, le 21 décembre 1650, pouvait bien aussi faire partie de cette famille.

Léonard Plichon (ou Pichon) dit-Lapierre, tomba malade chez Robert Caron, au Château-Richer, en 1647. Mgr Tanguay dit qu'il venait de *Limoges, ayant laissé sa femme et ses enfants dans la paroisse de Notre-Dame de Cosme. Il mourut à l'hôpital et fut inhumé à Québec*, le 18 décembre 1647. Ce colon laissa une sorte de testament dans le greffe du notaire Lecoutre, à la date du 15 juin 1648. L'inventaire de ses effets personnels fut fait par le même notaire, le 23 décembre 1647. On y voit que le défunt était originaire de LaRochelle, d'où il était parti après le 15 mars 1635, puisqu'on trouva dans son coffre une copie d'acte notarié qu'il avait signé à cet endroit, ce jour-là. Peut-être était-il apparenté à Marie Pichon ou Plichon, épouse de Charles Sevestre, mais ces deux actes ne permettent pas d'établir la chose.

LÉON ROY
